

17 parents présents.

Rappel du fonctionnement de la coordination

Coordination informelle de plusieurs associations de parents d'élèves.

villeurbannecoordination@gmail.com (maternelle, primaire, secondaire)

- Réunions tournantes de la coordination d'une école à une autre
- Ecole accueillante responsable de l'animation et de la prise de notes des réunions (2 CR : V1 détaillée diffusée aux parents élus et V2 anonymisée envoyée à la liste de diffusion générale)
- 2 mailin-list : une diffusion générale (pour tous les parents intéressés par la coordination) ; une pour les parents référents
- Réseau de référents par école (2 à 3 par école)
- Groupes de travail de la coordination (permet d'avancer plus sur certains sujets, réunions en parallèle, composés de parents volontaires intéressés) : périscolaire, restauration scolaire, Enfants à besoins spécifiques, sécurité des abords des écoles
- Stockage en ligne des documents accessible aux référents ou membres de groupes de travail par un lien (durée plus ou moins limitée, possibilité de modification ou non)

Réunion de coordination du secondaire : 19/12/2023

Réunion Mairie du 07/11/2023

Diffusion des chiffres : baisse du nombre général d'élèves, inscriptions périscolaire (75% sont en restauration, 14% périscolaire matin 47% périscolaire soir 21,5% leçons, 24% le mercredi matin)

Autres points (voir ci-dessous)

Suivi Périscolaire

Difficulté de recrutement d'animateurs sur les temps de périscolaire, peu de personnes intéressées par des CDI. Plusieurs pistes en cours d'études par la mairie pour mutualiser les animateurs et AESH au niveau départemental, municipal et éducation nationale. Cycles de recrutement tous les mois pour combler les manques d'animateurs.

Activités : discours de la mairie qui conditionne l'organisation d'activités du soir au fait de les laisser jusqu'à 18H.

Exemple d'Herriot : instance de régulation formalisée (parents délégués, direction école, coordination périsco) qui se réunit 1 fois par trimestre. Permet d'aller plus loin que dans les conseils d'école, de désamorcer les conflits. Possibilité d'inviter le responsable éducatif du de proximité (REDP) – N+1 de tous les animateurs (1 pour 2 écoles).

- ⇒ Interpeller le REDP en cas de problème, l'inviter systématiquement aux conseils d'école si pertinent.

Problème avec certains animateurs : L'exemple d'un animateur qui s'est fait viré pour avoir montré des vidéos violentes à des enfants de CP. Possibilité de recruter 20% d'animateurs non diplômés.

- ⇒ Réunion avec la mairie en fev/mars 2024 sur le périscolaire. Faire le tour des écoles pour avoir des retours sur le fonctionnement du périscolaire soirs et mercredi matin.
- ⇒ Création d'un groupe de travail Périscolaire avec une première réunion prévue en janvier 2024 . Lancement d'un questionnaire pour questionner les parents. Enjeu de collecter des infos notamment le mercredi matin où très peu de retours ont été remontés.

Manque de flexibilité dans la possibilité de récupérer les enfants à 17h30 au lieu de 18h. Différentes pratiques en fonction des écoles. A creuser dans le groupe de travail Périscolaire.

Programme EILE

Cours de langues (portugais, turc, arabe, italien) organisés le mercredi matin (en dehors du temps scolaire) pour les élèves du CE1 au CM2. Enseignants mis à disposition par les consulats en lien avec les directions d'école. Mais dysfonctionnel car manque de coordination entre les directions d'école et les consulats.

Problème : manque d'élèves dans certains cours (besoin d'avoir 10 élèves pour lancer un cours). Possibilité de mutualiser les groupes scolaires pour avoir plus d'élèves.

Actuellement : Portugais à Rosa Parks et Antonin Perrin, Arabe à Jean Zay

Rôle de la coordination pour permettre aux parents intéressés d'avoir accès aux cours :

- ⇒ Vérifier que la direction diffuse le questionnaire pour connaître les demandes des parents
- ⇒ Encourager les parents à répondre aux questionnaires
- ⇒ S'assurer que les réponses du questionnaire traitées par la direction soit transmis (éducation nationale puis consulats)
- ⇒ **Faire un état des lieux des cours existants dans toutes les écoles + demandes en attente en début d'année**
- ⇒ Diffusion de l'information auprès de tous les parents

Enfants à besoins spécifiques

La réunion du groupe de travail a eu lieu le 23/11

Manque d'AESH dans les écoles par rapport aux heures notifiées : Louis Armand, Château Gaillard, Grand Clément, Edouard Herriot. Contrats à temps partiels, faiblement rémunérés entraînant un fort turn over et des difficultés pour les enseignants.

Article 53 sur l'organisation de l'école inclusive (notification des besoins directement par l'éducation nationale) retiré de la loi de Finance grâce à la mobilisation des associations. Enjeu de rester vigilants.

Questions sur la formation, les temps d'échange parents-AESH

L'année dernière, lettre de la coordination envoyée au ministre, enquête statistique (auprès des directions d'école), production de pétitions ... qui ont entraîné des résultats.

Rôle de la coordination dans chaque école :

- S'assurer que ce soit un sujet à l'ODJ de tous les conseils d'école
- Intégrer les 4 questions à poser à la direction à chaque conseil d'école
- Rassurer les directions sur l'anonymat des chiffres fournis

Projets du groupe de travail :

- Lancement d'une enquête auprès des directions d'école
- Production d'une note de synthèse rassemblant les statistiques sur l'état du manque d'AESH dans les écoles (diffusion aux directions d'école et interpellation des responsables politiques locaux -députés, sénateurs, maires- et du ministère)
- Diffusion de questionnaires pour toucher les familles concernées
- Se faire connaître auprès des parents (montage de dossiers MDPH...)
- Organisation de temps informels entre parents concernés
- Réflexion sur la prise en compte de ces enfants dans les fêtes de l'école

Nuisibles

Souris dans l'école Jean Jaurès.

Envoi d'un courrier au directeur adjoint à l'éducation qui a répondu que la demande était traitée.
Service de dératisation en cours tous les 3 mois sans résultat concluant.

Problème résolu à Antonin Perrin.

Familles sans abri

Quoi faire ?

Recherche de solutions par les enseignants et/ou parents. Collectif existant sur la métropole : Jamais sans toit. A contacter en cas de familles dans le besoin.

⇒ Voir le document « toituriel » produit par Jamais sans toit

Cantine

Groupe de travail cantine (pas de réunion cette année)

Rapprochement entre le groupe de travail périscolaire et cantine pour faire remonter le problème de formation/accompagnement des animateurs.

Directeur de la cuisine Centrale de la mairie de Villeurbanne très ouvert.

- Bruit dans les cantines : équipement en cours des cantines d'une insonorisation des plafonds + réverbération des sols. Possibilité des parents de se rendre dans les cantines pour se rendre compte du bruit. Prise de contact avec une maman de l'ENTPE pour voir la possibilité de mobiliser des étudiants sur l'étude d'isolation phonique des cantines.
- Possibilité de rab en légumes et fruits pour les gros mangeurs
- Remplacement progressif du plastique par l'inox pour le transport des aliments de la cuisine centrale aux cantines : lancement de la transition par la mairie pour un remplacement total en septembre 2024/début 2025. 25/11 : réunion avec 3 adjoints, représentants des syndicats, directeur de la cuisine centrale... + des parents (cantine sans plastique et

représentants de la coordination). A prendre en compte : port de charge pour le personnel, lavage... Retour positif des crèches qui sont déjà passé à l'inox.

- Lave vaisselle en panne dans les écoles (qui entraînent l'utilisation de vaisselle jetable) : enjeu d'interpeller l'adjointe à l'éducation directement.

Caisse des écoles

Instance officielle de la Mairie qui gère une partie du budget alloué aux écoles. 4 à 5 réunions par an de 18h à 20h.

Composition : représentants de la Mairie, de l'Education Nationale, salariés du Programme de réussite éducative ou Villeurbanne Cité éducative, 4 parents.

La caisse des écoles gère :

- Crédits adjudicataires et crédits libres pour fournitures et matériels (270 k € montant fixe par élève, varie chaque rentrée scolaire)
Projets éducatifs :
- Aide pédagogique annuelle pour les projets pédagogiques (160k€)
- Billeterie (30K€)
- Dispositif « école en transition » (25K€)
- Plan de réussite éducative dans les établissements REP et QPV (211K€)
- Dispositif Villeurbanne Cité éducative pendant 3 ans 2023-2026 (485K€)

Ci-dessus, budget 2024 qui sera voté lors de la prochaine réunion de la caisse des écoles. Importance d'avoir une présence des parents dans cette instance.

PROCHAINE REUNION DE LA COORDINATION A L'ECOLE SIMONE VEIL 12 FEVRIER 19h